

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LES LOTS 5 332 997, 5 491 246, 5 491 247
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AUX 1160-1162, BOULEVARD SAINT-JOSEPH

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 24 avril 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- d'augmenter de 5,50 mètres à 6,86 mètres la hauteur maximale d'une enseigne murale par rapport au sol;
- de réduire de 9 cases à 5 cases le nombre minimal de cases de stationnement;
- de réduire de 1 mètre à 0 mètre la distance minimale de l'aire d'isolement entre le stationnement et la ligne arrière;

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

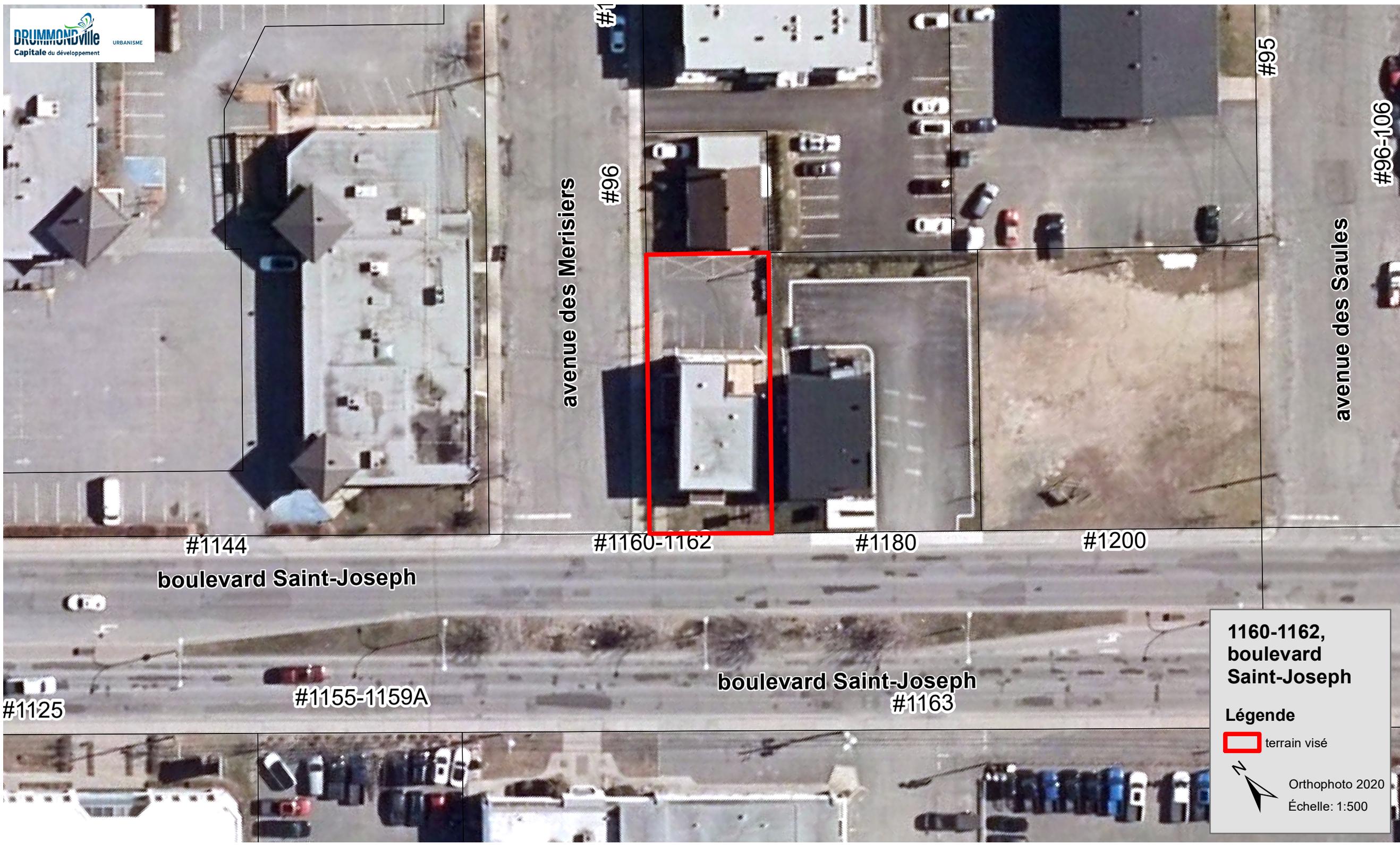
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 24 avril 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 7 avril 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



#1144
boulevard Saint-Joseph

#1160-1162 #1180 #1200

boulevard Saint-Joseph
#1163

**1160-1162,
boulevard
Saint-Joseph**

Légende
[Red box] terrain visé

 Orthophoto 2020
Échelle: 1:500